



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E59920

VALABLE JUSQU'AU 10/12/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1987

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/01/2015  
500 000

Raison sociale : MGC (MAINTENANCE G

Z.I. - RUE DU PLOUVIER  
59175 TEMPLEMARS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LILLE 340090364

Siret : 340 090 364 00035

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 29386G

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 127103865

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 127103865

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 03 20 16 80 80

Portable :

Site Internet : www.mgc-clim.fr

E-mail : accueil@mgc-clim.fr

Responsabilité légale :

E.M.G.C. (399 329 119) / EVRARD HERVE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax : 03 20 16 80 81

Effectif moyen : 75

Tranche de classification : EFF4

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	24/09/2020
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	16/12/2020
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	24/09/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	16/06/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/06/2021
o Ventilation mécanique	27/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENCEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.